

Paris, le 16 août 2016

# RALLYE

**Rémunération des dirigeants – mandataires sociaux**  
**(Publication effectuée en application du code de gouvernement d'entreprise**  
**AFEP-MEDEF)**

Lors de sa réunion du 28 juillet 2016 et suivant l'avis du comité des nominations et des rémunérations, le conseil d'administration de la société Rallye a attribué, dans le cadre de la politique d'intéressement à long terme et de fidélisation, au directeur général et au directeur général délégué une prime d'un montant cible de 208 000 euros bruts, pour chacun d'eux, qui leur sera versée, sous conditions de présence et de performance, au mois d'août 2018.

Contact :  
Franck HATTAB  
+33 (0) 1 44 71 13 73